



Ville de LORRAINE

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016

Avis est, par la présente, donné aux citoyens de la ville de Lorraine que le conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 8 décembre 2015, à 19 h 30, le calendrier suivant de ses séances ordinaires du Conseil **pour l'année 2016** qui se tiendront aux dates suivantes, à compter de **19 h**, à la maison Garth située au 100, chemin de la Grande-Côte.

- mardi 12 janvier
- mardi 9 février
- mardi 8 mars
- mardi 12 avril
- mardi 10 mai
- mardi 14 juin
- mardi 12 juillet
- mardi 9 août
- mardi 13 septembre
- mardi 11 octobre
- mardi 8 novembre
- mardi 13 décembre.

Donné à Lorraine, le 12 décembre 2015

Sylvie Trahan, OMA, avocate et greffière